

GUERRE ET PAIX DANS LE *ROMAN DE RENART**



La lecture souvent partielle ou orientée, parfois faite de nos jours, du *Roman de Renart* tend à en privilégier les aspects comiques ou satiriques, reflets peut-être d'une époque, mais à condition de ne pas les prendre trop au sérieux ! Il est vrai que le statut de l'œuvre n'incite pas à une lecture austère, ce ne doit cependant pas empêcher de s'interroger sur certains aspects des idées que le roman développe, des questions qu'il peut poser, des images qu'il peut véhiculer de son contexte historique et social, et éventuellement sur les intentions des auteurs : tout simplement amuser et faire rire (ce qui n'est déjà pas si mal), ou aussi, même inconsciemment, donner un peu à réfléchir au public auquel ils destinent oralement ou par écrit leurs récits ? Suggérer suffit, à chacun ensuite de choisir la lecture qu'il veut faire de l'œuvre. Et le rire a cette vertu de libérer le public de toute contrainte ; la lecture ne peut jamais être ennuyeuse¹.

Que l'on regarde l'entrée en matière de la branche fondatrice de l'ensemble du *Roman*, la branche II (*les mésaventures de Chantecler, de la mésange, de Tibert, de Tiécelin et d'Hersent*), très vraisemblablement la plus ancienne et l'on est frappé par le décalage entre le ton sérieux du texte et la réalité des aventures qui sont annoncées :

« (Mais) onques n'oïstes la guerre,
Qui tant fu dure de grant fin,
Entre Renart et Ysengrin
Qui mout dura et mout fu dure.

* Cet article a été initialement publié dans la *Revue des Langues Romanes*, t. CXVI (2012) p. 329-345.

¹ Quoi qu'en aient dit quelques savants critiques, boudant leur plaisir en jugeant d'après des critères stylistiques ou théoriques préétablis qui ne peuvent s'appliquer sans dommage à cette œuvre, précisément totalement atypique.

Des deus barons, ce est la pure,
Que ainc ne s'entr'amerent jour.
Mainte mellee et maint estour
Ot entr'eulz deus, c'en est la voire. »²

Deux remarques s'imposent :

– D'emblée le conteur prétend parler des querelles entre le loup et le goupil, or Ysengrin ne va apparaître, dans cette branche, qu'en fin de récit et comme simple témoin des avanies que subit sa femme. Les premiers événements qui atteignent d'autres animaux ne seraient donc que des préliminaires destinés à montrer le caractère incorrigible de Renart, facteur déterminant pour le déroulement des conflits qu'il va entretenir avec le loup et qui ne commenceront à se développer réellement que dans la branche V^a (*le serment de Renart*) subséquente.

– Ces dissensions entre les deux personnages mettent en cause « deus barons » qui se font une « guerre ... qui tant fu dure, ... qui mout dura », composée de « mainte mellee et mainte estour », entre ennemis définitifs (« ainc ne s'entr'amerent jour »). On en oublierait que l'on parle d'animaux !

Que l'on prenne maintenant en considération l'introduction de la branche I (*le jugement de Renart*) placée en tête de la plupart des manuscrits et présentée comme un complément indispensable à ce qui précède dont l'auteur aurait oublié « le meus de sa matere » :

« (Car) il entroblïa le plet
Et le jugement qui fu fet
En la cort Noble le lion
De la grant fornicacion
Que Renart fist, qui toz maus cove,
Envers dame Hersent la love. »³

² *Le Roman de Renart*, (éd.) E. Martin, Paris, Leroux, 1882, br. II, v. 10-17. Les références et citations sont celles de l'édition d'Ernest Martin. Un accès commode (avec une traduction) à la plus grande partie de cette édition est fourni par Jean Dufournet et Andrée Méline, *Le Roman de Renart*, Paris, Flammarion, 1985 ; nous y avons eu recours. L'édition de la Pléiade, publiée sous la direction d'Armand Strubel (Paris, Gallimard, 1998) mérite aussi d'être utilisée ; elle fournit un excellent texte (les numéros des branches sont différents) et de très riches commentaires.

³ *Ibidem*, br. I, v. 5-9.

Tout se passe, n'était l'usage des deux termes « lion » et « love », comme si la transposition anthropomorphe allait de soi : la suite naturelle des aventures (oubliées précédemment) est un « plet », un « jugement » à « la cort » et la victime en est une « dame ».

Ces deux présentations éditoriales contiennent toute la problématique ambiguë du *Roman de Renart*. Histoire d'animaux support d'aventures zoomorphiques du monde humain, si bien que le lecteur/auditeur devra sans cesse se demander ce qu'il doit prendre au sérieux dans cette société animale. Car l'on reste aussi dans un milieu animal où un goupil affamé tente de voler des poules dans les granges des abbayes ou les cours des fermes.

Or, le premier auteur de la *guerre entre Renart et Ysengrin*, peut-être Pierre de Saint Cloud, vers 1180, a fait école ; si l'on met à part quelques courtes branches anecdotiques⁴, tous ses collègues et successeurs pendant trois quarts de siècle ont conservé ce thème belliqueux fondamental. L'un d'eux a même eu l'originalité d'introduire une guerre extérieure, imitant les chansons de geste de la croisade, tout en conservant l'esprit général de l'ensemble du *Roman*, les tensions féodales au royaume de Noble.

Nous commencerons par examiner cette campagne militaire extérieure, car elle entre dans des normes bien établies sans soulever de questions idéologiques trop spécifiques ; il s'agit pour l'auteur de compléter le tableau offert par le *Roman* dans son ensemble : comme Louis VII, comme Philippe-II-Auguste, le roi Noble doit participer à une croisade (br. XI, *Renart empereur*) et s'inscrit, à cette occasion, dans la mouvance épique, c'était une assez heureuse idée.

Mais, en politique intérieure au royaume de Noble, Renart, toujours inquiet, prend sans cesse des précautions militaires pour se protéger contre ses ennemis et éventuellement contre le roi lui-même. Une telle prudence est-elle utile ou simplement justifiée ? Que peuvent être les enjeux de ce type de conflit dans un monde féodal zoomorphe ?

Il faudra enfin s'interroger sur la philosophie politique qui sous-tend ces heurts vassaliques, ce qui d'ailleurs nous ramènera partiellement à la

⁴ Comme *Ysengrin et les deux béliers*, *Ysengrin et la jument*, *Ysengrin et le prêtre Martin*, la « monstrance » des culs, où d'ailleurs Renart n'apparaît pas. *L'Andouille jouée à la marelle* et *Pinsart le héron*, malgré la présence du goupil, gardent également cet aspect de fable.

branche de *Renart empereur*. Car s'ils sont fort sérieux, ce sont tout de même eux qui sont les meilleurs supports du rire.

La croisade de Noble

Lorsqu'au début du XIII^e siècle, un conteur s'avise de composer, dans le cadre d'un *Roman de Renart* déjà riche de nombreuses aventures⁵, une véritable chanson de geste, le genre épique est en plein épanouissement. La crainte d'un envahissement sarrasin, reflétée par certains œuvres du cycle de Garin de Monglane avec peut-être d'obscures réminiscences du VIII^e siècle est devenue thème littéraire, tandis que l'impact de *la Chanson de Roland* reste très vivace puisque le XIII^e siècle en verra naître des développements (les « romans de Roncevaux » selon la terminologie commune⁶). Mais surtout des expéditions militaires contemporaines, les croisades d'Orient, sont d'autant plus présentes à l'esprit qu'elles font l'objet d'un renouveau de littérature épique⁷ créant évidemment un bain culturel dans lequel tout naturellement s'inscrit la branche de *Renart empereur*⁸. L'illusion littéraire peut donc être totale.

Que se passe-t-il ? Renart reçoit *ex abrupto* un messager du roi qui le convoque à la cour. Le roi le traite avec honneur et lui dit :

« Renart, mandé vos ai
 Que molt très grant mester en ai
 Por paiens qui me font grant gerre.
 Ils sont ja entré en ma terre
 Et si les conduit li camous.
 Ja a de mes castax pris dous
 Des mellors, des plus fors donjons.
 Tant i a des escorpiõs
 Oliphanz, tigres et yvoires
 (Trestoz ont perduz lor memoires)

⁵ Les deux tiers des branches existaient déjà.

⁶ Ces textes avaient autrefois été publiés en France par Raoul Mortier (*La geste francor*, Paris, 1940-1944). Une édition récente les regroupe tous : *La Chanson de Roland – the Song of Roland, the French Corpus*, Joseph J. Duggan general editor, 3 vol., Turnhout, Brepols, 2005.

⁷ La trilogie centrale du premier Cycle de la croisade (*la Chanson d'Antioche, les Chétifs, la Conquête de Jérusalem*) a été composée dans le dernier quart du XII^e siècle, comme la plus grande part du *Roman de Renart*.

⁸ Le texte de cette branche est aisément accessible dans l'édition de la Pléiade p. 563-645 et dans le t. VII de l'édition des CFMA (n° 132), par Félix Lecoy, Paris, Champion, 1999.

Bugles, dromaderes legers,
 Qui molt sont orgellos et fiers
 Guivres, sarpens, ne sai le conte. »⁹

L'accumulation d'ennemis est un phénomène épique et qu'ils soient des animaux exotiques ou déplaisants doit d'autant moins surprendre que, dans la chanson de geste traditionnelle, certains sarrasins sont également horribles ou monstrueux. Quant à leur nombre (*plus de dis mile escorpions* par exemple au v. 2123), il est dans les normes épiques aux Aliscans ou à Roncevaux.

Le roi convoque un par un – et la liste est longue – tous ses vassaux qu'il regarde avec satisfaction établir leurs camps sous les fenêtres de son château, faisant admirer à Renart la richesse de leur armement, avant de les accueillir avec joie auprès de lui, rassuré car il ne doute plus de sa victoire (br. XI, v. 1785-1834). Cette scène s'inspire très vraisemblablement du passage d'*Aliscans* où Guillaume, du haut de *Gloriete* voit arriver tous ses frères pour la grande et décisive bataille qui va l'opposer aux armées païennes¹⁰. L'expédition militaire se déroule selon le schéma attendu. Les combats sont violents, cruels, sanglants. Quelques scènes spécifiques méritent d'être signalées : les troupes de Noble, fortes de cent mille hommes (br. XI, v. 1992) comme celles de Charlemagne lors de sa contre-attaque contre Baligant (*Chanson de Roland*, v. 3000¹¹) sont, sur le terrain, ordonnées en *dis escheles* (br. XI, v. 2031) dont le détail du commandement est indiqué ; la dixième est sous les ordres du roi en personne accompagné de son gonfalonier, Percheaie (br. XI, v. 2035-2056) ; c'était aussi la préparation stratégique de Charlemagne dans son grand combat contre Baligant (*Chanson de Roland*, v. 3014-3095). Bernart l'archiprêtre absout les chevaliers (XI, 2056-2065) comme Turpin l'avait fait à Roncevaux (*Chanson de Roland*, v. 1127-1142). Noble, vainqueur, a rejeté les envahisseurs à la mer (br. XI, v. 2236-2240), comme Charles avait rejeté dans les eaux tumultueuses de l'Ebre les sarrasins restés à Roncevaux (*Chanson de Roland*, v. 2465-2474), comme, surtout, Rainouart repousse à la mer les ennemis de Guillaume d'Orange (*Chanson de Guillaume*, v. 3334-3342¹²).

⁹ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. XI, v. 1761-1773.

¹⁰ *Aliscans*, (éd.) Claude Régner, Paris, Champion, 2007, v. 4346-4485.

¹¹ *La Chanson de Roland* est citée d'après l'édition de Gérard Moignet, Paris, Bordas, 1969.

¹² *La Chanson de Guillaume*, (éd.) François Suard, Paris, Bordas, 1991.

La dernière grande scène dont le parallélisme épique est caractéristique concerne les honneurs rendus aux chevaliers morts : ils sont mis en terre sur le lieu de la bataille,

« Fors Espinart et Chantecler,
 Cels ne volt il iloc laissier.
 Tantost fist li rois commencer
 Deus bieres, ens les fist chacier,
 Puis se metent el repairer
 Com cil qui desirant en erent. »¹³

Charlemagne avait procédé de même, faisant enterrer les chevaliers à Roncevaux, sauf Roland, Olivier (et Turpin) dont il désire ramener les dépouilles en France (*Chanson de Roland, Rol. v. 2951-2973*).

Lorsque l'on examine le détail des combats, l'on est encore frappé par la volonté d'imitation des luttes épiques, les « hommes » de Noble sont armés de lances, de boucliers, d'épées, s'élancent à cheval, désarçonnent les ennemis ou tombent parfois eux-mêmes de leurs montures ; à peine voit-on le chameau, chef des ennemis, envoyer un coup de patte au pauvre corbeau Tiécelin (br. XI, v. 2096-2098) ou Belin le bélier faire confiance à sa propre force de frappe (br. XI, v. 2100-2109).

En donnant au roi Noble, par trois fois (br. XI, v.1755, 1779, 2852), le titre d'« empereur » (comme *Carles li reis nostre emperere magnes*), titre qu'il ne porte dans aucune autre branche du *Roman*, l'auteur ne cache d'ailleurs pas son intention parodique. Aussi, lorsque l'on s'interroge sur la philosophie de la guerre dans *Le Roman de Renart*, il ne faut sans doute pas attacher une trop grande importance idéologique à ces aventures de Noble.

En revanche, pendant cette guerre qui éloigne le roi, l'attitude de Renart doit retenir l'attention. En effet, bien qu'il se soit vu confier la régence du royaume, il continue de se conduire en vassal méfiant. Il a toutes les raisons de le faire puisqu'il a usurpé le trône et épousé la reine en faisant croire à la mort de Noble. C'est une attitude habituelle chez lui : commettre des délits en usant de ruse et prendre ainsi le risque d'être militairement attaqué par ses victimes, ici en premier lieu le roi, conformément à l'ordre féodal. Nous sommes dans la situation de « guerre privée ». Fort de son hypocrisie, Renart n'attaque pas le premier,

¹³ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. XI, v. 2292-2297.

mais il doit se mettre sans cesse en situation de résister et de se défendre. Aussi, dans ce contexte, se prépare-t-il à subir un siège des armées de Noble¹⁴, lorsque le roi rentrera d'expédition.

Il faut donc juger maintenant des précautions prises par Renart. A peine le roi est-il parti en campagne que : « Molt a bien le castel garni / Au meus que il pout de vitaille, / Qu'il se dote qu'en ne l'asaille. »¹⁵ Et lorsqu'il épouse dame Fièrre après avoir fait courir le bruit de la mort du roi, sitôt les festivités de noces achevées, c'est à Maupertuis qu'il fait transférer le trésor royal avec assez de provisions pour soutenir un siège de sept ans (br. XI, v. 2448-2464). Il se sent mieux en sécurité dans sa propre forteresse ; comme l'auteur le rappelle à son public, « Li castax est si bien asis, / Ja ne sera par force pris. »¹⁶

La notation est importante parce qu'elle souligne une situation qui n'est pas propre à cette branche de fiction littéraire, mais correspond à la « réalité objective » de tout le *Roman de Renart* où, quoi que l'on en ait dit, le goupil est un puissant feudataire¹⁷ et non le modeste et pitoyable vassal dont il se plaît à jouer parfois le rôle à la cour royale.

Maupertuis

Qu'on en juge !

Dans la plus ancienne branche, du fait de l'action en cours d'ailleurs, le vocabulaire est encore ambigu. Hersent poursuit Renart *en la fosse* et se

¹⁴ Ce qui ne manquera évidemment pas d'arriver. Et l'auteur de cette branche de *Renart empereur* reproduit le schéma de plusieurs chansons de geste où l'on voit l'empereur Charles injustement assiéger ses vassaux (*les Quatre fils Aymon*, *Girart de Vienne*, ou dans une certaine mesure, *Jehan de Lanson*, par exemple). Il faut noter qu'ici, le droit et la justice sont du côté du roi Noble.

¹⁵ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. XI, v. 2010-2012.

¹⁶ *Ibidem*, v. 2455-2456.

¹⁷ Lorsqu'inquiet pour sa survie, il prévoit l'avenir, il confie à ses enfants *[ses] casteax* (br. 1, v. 1113) ou, plus précisément édicte ce testament (br. 1^a, v. 1969-1982) : « Mon castel laiz mon filz l'ainzné, / Qui ja n'iert pris par ome né ; / Mes tors, mes autres forteresces / Leraï ma feme as cortes tresces ; / A mon filz l'autre, Percehaie, / Leraï l'essart Tibert Fressaie / Ou il a tant soriz et raz, / Il n'en a tant jusq'a Aras ; / Et a mon petit filz Rovel / Lairai l'essart Tibaut Forel / Et le cortil detrers la grance / Ou a meinte jeline blanche. / Ne lor sai plus que departir, / De ce se poront bien garir. » Ce ne sont pas paroles de « pauvre chevalier », même si les parts léguées à Percehaie et Rovel peuvent paraître parodiques ! Noble, guéri, gratifie encore Renart de *deus bons casteax* (br. X, v. 1674).

coince *dedenz la tesniere* (br. II, v. 1255, 1259), décrite comme *chastiaus [...] granz et fors* (br. II, v. 1257). Ces oppositions de vocabulaires ne sont pas rares et tiennent au double statut et à la double conduite du héros¹⁸. Mais, lorsque les choses deviennent sérieuses, lorsque les tensions avec Ysengrin quittent la forêt pour se transférer à la cour du roi, parce que l'on raisonne davantage en terme féodal, l'habitation de Renart devient la véritable forteresse rencontrée dans la branche XI, préparée à subir un siège dans le contexte d'une véritable guerre¹⁹. Cela rend fou ses ennemis qui mélangent encore le double vocabulaire, prétendant :

« [...] que nel puet garir plasseïz,
Mur, ne fosse ne rolleïz
Ne forteresce ne donjons,
Crués ne tesnere, ne boisson. »²⁰

Mais la réalité est bien là. Brun, messenger de Noble, se présente à Maupertuis et doit s'arrêter *devant la barbacane* (br. I, v. 481), attendre *a la hese* (br. I, v. 490). Grimbert, lors d'une mission identique, se trouve *en la ferté* (br. I, v. 960), franchit un *pont torneïz* (br. I, v. 960). Et Brichemer, en d'autres circonstances, d'abord surpris (*merveillié*) par la puissance de la forteresse avance néanmoins *dessus le pont*, quand : « li sergant qui furent amont / descochent quarax enpenez. »²¹ C'est par le regard de Noble, bon connaisseur en matière militaire, que l'on a la première vue d'ensemble de Maupertuis :

« Misire Noble l'enperere
Vint au castel ou Renart ere,
Et vit molt fort le plasseïz,
Les murs, les tors, les rolleïs,
Les fortereces, les donjons :

¹⁸ On peut encore citer la branche de *Renart et les anguilles, la pêche à la queue* où Renart, après s'être emparé des anguilles, revient auprès des siens dans son *chastel* (br. III, v. 149), sa *tour* (br. III, v. 165) ; en revanche, il rentre précipitamment dans sa *taisniere* (br. III, v. 445) lorsqu'il abandonne Ysengrin sur l'étang gelé. A la fin de la branche de Renart médecin, Renart *entre en sa tesnere [...] lors sejourna [...] en son castel* (br. X, v. 1700-1703).

¹⁹ Comme cela était le cas, mais davantage dans le cadre de la parodie épique, dans la branche de *Renart empereur*, ainsi qu'il a déjà été dit.

²⁰ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. I, v. 1577-1580.

²¹ *Ibidem*, br. X, v. 1010-1011.

Si haut n'i tressist uns bozons.
 Vit les trenchees et les murs
 Fors et espés et hauz et durs.
 Vit les quernaux desus la mote
 Par la ou entre en la crote.
 Garde, si vit levé le pont
 Et la chaene contremont.
 Li chastax sist sor une roche. »²²

Renart ne craint donc rien, aussi peut-il narguer longuement l'armée royale du haut de ses remparts (br. 1^a, v. 1669-1706) et, sans une imprudence de sa part, il n'aurait pas été fait prisonnier, tandis que sa citadelle résiste, intacte, à un siège pourtant violent de six mois (br. 1^b, v. 1752-1754).

Cette scène est bien connue, mais elle n'est pas unique. C'est dans la branche de *Renart médecin* que l'hypothèse d'un siège est prise par Renart *qui se doutoit de guerre* (br. X, v. 285) avec le plus de sérieux et d'inquiétude. Dès le début de la branche, il fait renforcer les défenses de son château :

« Renars, qui se doutoit de guerre,
 Avoit fait pourchacier et querre
 Charpentiers de pluseurs manieres
 Qui li faisoient ses perieres,
 Qui ou chastel erent assises,
 Et mangonneaux de pluseurs guises,
 Et bonnes portes coleïces
 li faisoient devant les lices.
 Ses fossez faisoit redrecier
 Et ses passages afaitier
 Que l'en nes poïst damager. »²³

Les travaux sont encore précisés plus tard et il est question, outre les défenses habituelles, d'un *fossé d'eve parfont* à cinq portées d'arc du premier fossé, avec *pont torneïz molt bien torné, toz volteïs* (br. X, v. 534-540). C'est un véritable camp retranché et, cette fois-ci, Renart recrute des soldats en grand nombre :

²² *Ibid.*, br. 1^a, v. 1621-1633.

²³ *Ibid.*, br. X, v. 285-295.

« Soudoiers mande par la terre
 Qu'il vieignent a lui por conquerre,
 Serjanz a pié et a cheval :
 Tant en i vint que tot un val
 En fut covert. Grant joie en fist
 Renart et maintenant les mist
 Es barbacanes por deffense. »²⁴

Renart a raison de se sentir en grand danger, tant il a commis d'exactions contre d'autres barons. Cependant, il n'y aura pas de siège, le châtelain de Maupertuis va rentrer en grâce auprès du roi en le guérissant de sa maladie.

Toutes ces précautions militaires auront donc eu fort peu d'utilité. Certes, dans la branche XI (*Renart empereur*), le goupil, régent du royaume, usurpateur, subit dans Maupertuis un siège en règle de la part du roi qui rentre de croisade. On assiste à de rudes et longs combats²⁵, les morts sont nombreux dans les deux camps, des prisonniers seront échangés ; mais l'intention de l'auteur n'est pas tant de mettre en scène une véritable guerre privée au royaume de Noble que de jouer sur la parodie de la chanson de geste, comme nous l'avons vu. D'ailleurs une paix idyllique est vite conclue entre eux (*a icel mot fu la pes faite*, br. XI, v. 3371).

Si l'on en revient aux « affaires sérieuses », il n'y a donc eu qu'un vrai siège sous le règne de Noble, celui de Maupertuis, dans la branche Ia. Renart a eu une conduite de lèse-majesté abominable ; tous les grands vassaux de Noble, nommément désignés, sous la conduite de Tardif le limaçon, le porte-enseigne, se sont lancés à sa poursuite. Il s'est réfugié dans son château que l'on sait inexpugnable et six mois de siège, nous l'avons dit, sont sans effet.

La guerre

Tout se passe donc comme si aucun auteur n'avait voulu prendre la responsabilité de déclencher une véritable guerre au royaume de Noble. Cependant l'on en parle souvent, c'est même, apparemment, le principe fondateur de tout le *Roman*. Pierre de Saint Cloud (?), comme nous

²⁴ *Ibid.*, v. 559-565.

²⁵ Le siège s'étend sur plus de huit cents vers (v. 2475-3328).

l'avons déjà cité, prétend raconter : « [...] la guerre, / Qui tant fu dure de grant fin, / entre Renart et Ysengrin » qui se décline en « mainte mellee et maint estour »²⁶ Et ce que lui reprochait son successeur, auteur de la branche I, c'était de ne pas avoir développé les suites de cette guerre, à savoir, *le jugement de Renart*.

Quand l'on parle de « guerre privée » dans le *Roman de Renart*, on se rend compte qu'elle n'est jamais du fait du goupil. C'est Ysengrin et lui seul, parfois soutenu en parole, mais en paroles seulement, par quelques autres grands feudataires comme Brun ou Bruyant, qui serait un va-t-en-guerre.

La première allusion qui y est faite se situe à l'issue de la tendre rencontre d'Hersent et Renart dans la *louvre* et du « compissage » des louveteaux. Après une dispute avec sa femme, Ysengrin décide d'espionner le goupil *ainz que la guerre esparde* (br. II, v. 1213), attitude qui aboutira, conséquence pour le moins inattendue, au viol de la louve ! Après ce drame dont Ysengrin a été témoin, Hersent, pour l'apaiser, lui conseille de porter plainte à la cour où : « Tient on les plez et les oïances / Des mortex gueres et des tences. »²⁷ Ysengrin y plaide longuement sa cause et tente de démontrer que l'attitude Renart est en même temps un crime de lèse-majesté. Il ne convainc manifestement pas le roi ni son conseil. Aussi essaie-t-il de relancer sa vengeance en soudoyant Roonel : « Entre moi et Renart a guerre, / Que il a molt vers moi mepris »²⁸ lui dit-il. Lors du second jugement, celui de la branche I, il affirme de nouveau sa volonté d'en découdre :

« Mez, einz qu'en doive vendenger,
 Quit je Renart movoir tel gerre
 Ne le garra ne clef ne serre
 Ne mur ne fosse desfensable. »²⁹

²⁶ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. II, v. 10-12, 16.

²⁷ *Ibidem*, br. V^a, v. 277-278.

²⁸ *Ibid.*, v. 982-983.

²⁹ *Ibid.*, br. I, v. 250-254. On voit encore Ysengrin intraitable dans les discussions qui précèdent son duel contre Renart (br. VI, v. 1003-1030), tandis que là encore Noble, tout en s'affirmant fermement garant du droit, avoue souhaiter un accord (br. VI, v. 981-992).

A en croire Renart dans sa confession à Grimbert – mais doit-on le croire ? – Ysengrin avait précédemment mené une véritable opération militaire contre lui :

« Quant li os fu devant mon crués
De senglers, de vaches, de bués
Et d'autres bestes bien armees,
Que Ysengrin ot amenees
Por cele gerre metre a fin,
Retin Roonel le mastin.
Bien furent set vinz compaignon,
Que chen, que lisches, que gaingnon.
Tuit furent batu et plaié,
Mais malement furent laié,
Qar je lor toli lor soudees. »³⁰

C'est probablement pure vantardise car l'aventure n'est relatée nulle part dans le *Roman*. Elle témoigne, tel est le but recherché, de la stupidité et de l'incompétence d'Ysengrin qui conduit ses troupes à la défaite et de la rouerie de Renart qui tire profit de sa victoire en volant les soldes des mercenaires du loup. Le goupil était ici en position défensive. Il passe l'essentiel de son énergie à éviter la guerre en se retranchant, comme nous l'avons vu, dans Maupertuis ou en tentant de désamorcer les risques par des paroles ou des serments hypocrites.

Quand Renart, en rase campagne, offre à Tibert de rejoindre l'armée qu'il prétend mobiliser dans sa guerre contre Ysengrin :

« Tibert, fait il, je ai enprise
Guerre molt dure et molt amere
Vers Ysengrin un mien compere ;
S'ai retenu meint soudoier
Et vos en voil je molt proier
Qu'a moi remanés en soudees. »³¹

C'est un leurre, une offre fallacieuse évidemment, comme le conteur le confirme :

³⁰ *Ibid.*, br. I, v.1079-1089.

³¹ *Ibid.*, br. II, v. 700-705.

« Renars qui est de male vie,
 Nel laissa onques a haïr,
 Ainz se peine de lui traïr :
 En ce a mis tote s'entente. »³²

Il s'agissait prosaïquement d'éviter une attaque du chat.

La Paix

La tendance générale est la recherche de la conciliation³³, ce qui explique les tentatives permanentes de recours à un jugement de cour, le duel judiciaire (branche VI) n'étant qu'une solution de désespoir. Cette philosophie politique est clairement exprimée par Brichemer lorsqu'il rend scrupuleusement compte devant le roi de la délibération de son conseil :

« La manderon Renart qu'il veingne
 Et en tel guise se contiegne
 Que sa pes face de par Dé
 Si con nos l'avons esgardé. »³⁴

Décision qui réjouit le roi et le soulage (la responsabilité du jugement lui échappe au profit de Dieu). Mais les choses vont plus loin. Noble n'a de cesse de maintenir la paix dans son royaume. Certes, dans ce cas particulier, il n'avait pas pris très au sérieux la plainte d'Ysengrin (plainte contre Renart pour adultère, confortée par Hersent qui avait témoigné des assiduités du goupil), considérant qu'il s'agissait d'une faute vénielle (*par amor vos a trechié*, V^a, 438). Mais si l'incident est bien dans le ton du

³² *Ibid.*, v. 720-723. Renart parle souvent de « guerre » contre ses adversaires sans que cela implique un véritable combat en armes. Il signifie plutôt une menace de vengeance. Voir par exemple, sa fureur, lorsque Tibert mange seul l'andouille sur la croix : « Esfondree est entr'eulz la guerre / Ne veult mais trievez ne pais querre. » (br. xv, v. 363-364) Une seule fois, le goupil semble honnête dans ses regrets ou même remords devant sa vie passée et se laisse aller à une sincère confession intérieure ; c'est au début de la branche VIII (*la confession de Renart*, v.1-54) mais il n'exprime que des repentirs pour des exactions individuelles sans jamais les exprimer en termes politiques.

³³ Même Tibert, une fois n'est pas coutume, s'oppose à la violence contre Renart (br. x, v. 151-154). *Trop est d'aus deus la gerre amere* (br. x, v. 151) dit-il.

³⁴ *Le Roman de Renart*, éd. cit., br. v^a, v. 925-928.

Roman de Renart et d'abord destiné à faire rire, il n'en demeure pas moins que la question de la paix dans le royaume est souvent posée avec sérieux. C'est une constante du gouvernement de Noble et il est un peu court de l'expliquer par une prétendue inertie de ce roi, comparable à celle d'Arthur dans certains romans.

Dans le jugement de la branche I, Brun se désole devant le roi que Renart ne soit pas condamné *por la pes / Qui novelement est juree* (br. I, v. 62-63). Noble, de son côté, veut faire taire Ysengrin, lui rappelant d'abord que Renart sera toujours plus malin que lui, mais surtout concluant, exaspéré :

« D'autre part est la pes juree
Dont la tere est aseüree :
Qui l'enfrendra, s'il est tenuz,
Molt mal li sera avenu. »³⁵

Cependant, même lorsque Noble obtient un serment de paix entre les deux barons, l'auteur s'empresse de faire remarquer que cet accord n'est pas tenable ; la guerre entre Renart et Ysengrin est immuable, elle sera éternelle, sinon il n'y aurait pas eu de *Roman de Renart* :

« Apres ce mot s'entrebeserent
Cil qui onques ne s'entramerent
Ne ja ne s'entrameront
Dirent pueent ce qu'il vorront :
Por ce ne se remue droit.
Pes ont faite quele qu'el soit,
Devant le roi l'ont afee,
Mes moult ara corte duree,
Quar il ne puet estre a nul fuer
Que l'uns n'ait l'autre contre cuer,
Ne ja ne seront sans rancune. »³⁶

Enfin, l'on peut se demander si le roi ne fait pas preuve de grande naïveté lorsqu'il accueille son turbulent vassal à sa cour réunie en grand appareil pour l'anniversaire de la mort de Copée, en lui disant :

³⁵ *Ibidem*, br. I, v. 263-266.

³⁶ *Ibid.*, br. XVI, v. 833-843.

« Bien soiez vous venuz !
 Amis, bien vous estes tenuz
 de moi veoir : ne vous vi mes
 Puis que formames la pes
 Entre vous et vostre conpere.
 Foi que je doi l'ame mon pere,
 Or sui je moult hetié et liez,
 Quant a moi estes reperiez.
 Sachiez que bon gré vous en sai. »³⁷

Renart, évidemment, profite de la situation irénique imposée par le roi pour en jouer hypocritement et tenter d'approcher ses proies : Ainsi se vante-t-il d'avoir attrapé Rousseau l'écureuil par la queue : « quant je vos dis qu'estoit juree / La pes et bien aseüree. »³⁸ De même plaide-t-il auprès de la mésange :

« Mesire Nobles li lions
 A or par tot la pes juree,
 Se Dex plaist, qui aura duree ;
 Par sa terre l'a fait jurer
 Et a ses homes affer
 Que soit gardee et meinteneue. »³⁹

La tonalité du *Roman de Renart* est donc étrange. De branche en branche, l'œuvre parle de guerre, mais présente une doctrine pacifiste cohérente en matière de politique féodale.

Une seule guerre donne lieu à des développements précis, mais c'est une guerre extérieure, pastiche évident de la littérature épique de croisade. Cette expédition se continue, il est vrai, par un conflit intérieur entre le roi et un baron révolté. L'outrance même de la situation oblige le lecteur à admettre que l'on reste dans le domaine de la pure création littéraire, inspirée par un certain nombre de chansons de geste qui montrent Charles en guerre contre des barons révoltés. Il y avait donc là un schéma littéraire qu'il eût été dommage de ne pas exploiter ; un conteur l'a fait et c'est très bien. Mais il ne s'agit que d'une partie d'une seule branche.

³⁷ *Ibid.*, br. XVII, v. 177-185.

³⁸ *Ibid.*, br. I^a, v. 1693-1694.

³⁹ *Ibid.*, br. II, v. 492-497.

En revanche, le problème de la paix ou de la guerre à l'intérieur du royaume de Noble est sans cesse sous-jacent à la plupart des aventures du goupil, sans que l'on y trouve d'avant-texte décisif. Tout se passe comme si l'on était en face d'un reflet de situations réelles contemporaines⁴⁰. Or, que voit-on ?

– Un grand feudataire en délicatesse avec les autres seigneurs, qui, prudent, se prépare sans cesse à des attaques violentes. Il entretient les fortifications de son château, il y stocke des vivres, il recrute des « hommes » pour en assurer la défense. Lorsqu'il est véritablement assiégé (dans la branche Ia), en six mois de siège, il ne se passe rien, allusion peut-être à la réalité historique sur l'inanité fréquente des sièges.

– Un autre seigneur important, assez stupide, Ysengrin, le connétable, qui n'a qu'une idée en-tête : détruire son adversaire. Il parle sans cesse de lui faire la guerre, mais les auteurs ne lui permettent jamais de réunir une armée pour l'attaquer, tout au plus aura-t-il droit à un duel judiciaire. Il n'est jamais dit qu'il soit châtelain et sa *loviere* ne semble pas être fortifiée. Dans sa bouche le terme de « guerre » n'a en fait jamais sa valeur pleine, il s'agit plutôt de recherche d'une vengeance, ce qui prouve son manque de sens politique. Il se ridiculise sans cesse, est toujours victime, jusqu'à, littéralement, y laisser sa peau dans la branche de *Renart médecin*.

– Un roi, Noble, dont la volonté première est de préserver la paix des son royaume⁴¹, et c'est pourquoi Ysengrin n'avait aucune chance. Il l'a solennellement proclamée, l'a fait jurer à ses vassaux. En ces temps où une bonne part du droit féodal repose sur la parole et le respect du serment, la décision de Noble n'a rien d'anodin, même si certains vassaux, Renart le premier, prennent quelque liberté – c'est le moins que l'on puisse dire – avec leurs propres engagements.

Peut-être faut-il néanmoins prendre au sérieux cette philosophie politique du *Roman*, à laquelle ont adhéré les différents auteurs sur un tiers de siècle à une époque où « les guerres privées sont particulièrement violentes [...], de château à château, et [...] constituent pour la noblesse l'un des moyens de se faire reconnaître. »⁴². Sans donner au *Roman de*

⁴⁰ Au même titre que la satire du clergé, la dérision des vilains ou la vie de cour prennent appui sur des réalités immédiates.

⁴¹ Non qu'il soit timoré : lorsque son propre honneur est en jeu, il n'hésite pas à prononcer une condamnation immédiate de Renart sous le coup de la colère (I^a, v. 1842-1854).

⁴² Claude Gauvard, « Guerre privée », in *Dictionnaire du Moyen Âge*, (dir.) C. Gauvard, A. de Libera, M. Zink, Paris, PUF, 2002, p. 621.

Renart, une importance excessive dans la littérature et la pensée du « siècle de Philippe II Auguste », il est assez tentant d'y trouver un écho d'une approche particulière de la tension permanente entre guerre et paix en son temps. Le rire permet toutes les audaces.

Jean SUBRENAT